



Saint-Martin-d'Hères, le 1 mars 2024

À monsieur l'administrateur provisoire
de l'Université Grenoble Alpes

Objet : préavis de grève pour la journée du 8 mars 2024

Monsieur l'administrateur provisoire,

La CGT, avec d'autres organisations syndicales, a déposé un préavis de grève national, interprofessionnel, pour la journée du 8 mars 2024, journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

À l'UGA, les inégalités entre femmes et hommes, et les violences sexistes, perdurent.

D'après le rapport social unique de 2022, parmi les personnels de l'UGA, les femmes sont rémunérées en moyenne 18,9 % de moins que les hommes. Cette statistique était de 21,6 % pour le rapport social unique de 2021, et 17,1 % dans le bilan social de 2020 ; nous ne notons donc aucune amélioration notable à ce sujet. Ce même rapport social unique montre l'importance sur cette différence de rémunération de l'« effet de ségrégation de corps », effet qui s'accroît entre 2021 et 2022. Les élu·es CGT avaient d'ailleurs noté à ce sujet, à l'occasion de la présentation du « Plan d'action d'égalité professionnelle femmes-hommes » de l'UGA en CSA, la faiblesse de ce plan d'action sur les volets concernant les personnels Biatss.

Le patriarcat a aussi des effets délétères sur les temps de travail : en 2022, parmi les personnels à temps partiel, 78 % étaient des femmes. Le remplacement à seulement 50 % des personnels en congé maternité rend fragile l'effectivité de ce droit. Vous-mêmes avez pu être témoin et même acteur du fait que la « charte des bons usages du temps de travail », sensée faciliter l'équilibre entre temps de travail salarié, temps de travail domestique, temps familiaux et de loisirs, n'était que partiellement appliquée dans l'établissement.

Enfin, malgré la mise en place du dispositif de signalement des actes de violences sexistes et sexuelles, de discriminations et de harcèlements, et malgré les moyens institutionnels associés cette cellule, nous continuons à recevoir régulièrement des témoignages inquiétants de sexisme ordinaire, de

violences sexistes et sexuelles, parfois dans la plus grande impunité et au plus haut niveau hiérarchique de l'établissement.

Nous avons donc l'honneur de déposer auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels, titulaires, contractuels ou vacataires de l'Université Grenoble Alpes, pour le 8 mars 2024.

Ce préavis de grève permettra aux personnels de se mobiliser, par la grève et la participation aux différentes mobilisations et actions revendicatives prévues :

- pour la mise en place d'actions concrètes, à l'UGA, en faveur de l'égalité salariale entre femmes et hommes ;
- pour le maintien et la pérennisation des moyens du dispositif de signalement des actes de violences sexistes et sexuelles, de discriminations, de harcèlements : postes permanents, titularisation des personnels ; pour la publication à destination des personnels de bilans de ce dispositif incluant des données quantitatives ;
- pour le remplacement systématique et à 100 % des agents en congé maternité ;
- pour l'application partout à l'UGA de la « charte du bon usage des temps de travail » ;
- pour la mise en place de formations pour tous les personnels, et à tous les niveaux, sur les enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous vous prions de recevoir, monsieur l'administrateur provisoire, nos plus sincères salutations, ainsi que l'expression de notre attachement indéfectible au service public.

Gwenaël Delaval

Samira Saïdoune

Laurent Terrier

Co-secrétaires généraux de la CGT Université de Grenoble